



## PROVINCE DE QUÉBEC MRC de La Haute-Gaspésie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, tenue le douzième jour de septembre deux mille seize, à 19 h 15, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

---

Sont présents :

- M. Allen Cormier, préfet
- M. Judes Landry, maire de Cap-Chat
- M. Mario Dupuis, maire suppléant de Sainte-Anne-des-Monts
- M. Yves Sohier, maire de La Martre
- M. Dario Jean, maire de Marsoui
- M. Réjean Normand, maire de Rivière-à-Claude
- M<sup>me</sup> Lynda Laflamme, maire de Mont-Saint-Pierre
- M. Serge Chrétien, maire de Saint-Maxime du Mont-Louis
- M. Joël Côté, maire de Sainte-Madeleine de la Rivière-Madeleine

Sont également présents :

- M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier
- Mme Carole Landry, secrétaire de direction

### VÉRIFICATION DU QUORUM – OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 h 15 par M. Allen Cormier, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie. M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire.

### UN MOMENT DE SILENCE DÉDIÉ À MME MICHELINE PELLETIER

M. Allen Cormier, préfet, demande un moment de silence pour Mme Micheline Pelletier, maire de la ville de Sainte-Anne-des-Monts, qui se bat contre le cancer.

### RÉSOLUTION NUMÉRO 9546-09-2016 TNO

Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE le préfet procède à la lecture de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE CHRÉTIEN ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### RÉSOLUTION NUMÉRO 9547-09-2016 TNO

Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2016

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2016 a été courriellé à chacun des maires le 9 septembre dernier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME LYNDA LAFLAMME ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2016 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, fait le suivi du procès-verbal du 11 juillet 2016 du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés.

### RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, présente le rapport d'activité des territoires non organisés de la MRC de La Haute-Gaspésie pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2016.

### RÉSOLUTION NUMÉRO 9548-09-2016 TNO

Approbation du *Rapport des impayés et déboursés directs*

IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN NORMAND ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, approuve le *Rapport des impayés et déboursés directs* :

Paiements : 45 018,77 \$

Factures : 13 260,72 \$

TOTAL : 58 279,49 \$

Présenté aux membres du conseil lors de la préséance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **CORRESPONDANCE**

### CAHIER DE SUIVI

Aucune correspondance.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### DÉPÔT DES ÉTATS DES RÉSULTATS COMPARATIFS TNO AU 31 AOÛT 2016

Les *États des résultats comparatifs TNO* non vérifiés seront présentés à la séance du 11 octobre 2016 au conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés.

### RÉSOLUTION NUMÉRO 9549-09-2016 TNO

Devis et plans pour soumission *Construction d'un mur de soutènement sur la route Bellevue*, Stantec Experts-conseils Itée

CONSIDÉRANT QU'en vertu de sa résolution numéro 9427-06-2016 TNO, le conseil a rejeté les soumissions relatives à la construction d'un mur de soutènement sur la route Bellevue et un mur de soutènement sur la route St-Joseph-des-Monts en raison de contrainte budgétaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a engagé Stantec Experts-conseils Itée pour modifier le devis et les plans ;

CONSIDÉRANT le dépôt du nouveau devis et des plans pour la soumission *Construction d'un mur de soutènement sur la route Bellevue*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. DARIO JEAN ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, approuve le devis et les plans pour la soumission *Construction d'un mur de soutènement sur la route Bellevue*, tels qu'ils ont été soumis par Stantec Experts-conseils Itée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## RÉSOLUTION NUMÉRO 9550-09-2016 TNO

Soumission *Construction d'un mur de soutènement sur la route Bellevue*, 9185-1444 Québec inc./Excavation D.L.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, a lancé un appel d'offres, sur invitation, pour la construction d'un mur de soutènement sur la route Bellevue ;

CONSIDÉRANT les deux soumissions déposées, lesquelles sont :

9183-1065 Québec inc./	
Les Entreprises Roy, Duguay et ass.	87 643,00 \$ plus taxes
9185-1444 Québec inc./Excavation D.L.	46 275,00 \$ plus taxes

CONSIDÉRANT QUE Stantec Experts-conseils Itée recommande d'accepter la soumission de 9185-1444 Québec inc./Excavation D.L., laquelle est conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. DARIO JEAN ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISES retienne la soumission de 9185-1444 Québec inc./Excavation D.L., au coût de 46 275,00 \$, plus taxes, pour la construction d'un mur de soutènement sur la route Bellevue, lequel montant sera prélevé dans le département *Voirie locale*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## NOMBRE D'UTILISATEURS DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Haute-Gaspésie, mentionne que 23 personnes ont utilisé les infrastructures, soit : l'aréna, la Maison de la culture et la piscine) de la ville de Sainte-Anne-des-Monts en 2016.

## RÉSOLUTION NUMÉRO 9551-09-2016 TNO

Soumission pour les enseignes, Concept K

CONSIDÉRANT la soumission de Concept K pour cinq enseignes (16x24pc en alupanel 3mm), lesquelles seront installées dans les territoires non organisés de la MRC de La Haute-Gaspésie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARIO DUPUIS ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISES, retienne la soumission de Concept K, au coût de 404,25 \$, plus taxes, pour cinq enseignes, lequel montant sera prélevé dans le département *Administration*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## IMPLANTATION D'UN CENTRE DE TRANSBORDEMENT, EXPLOITATION JAFFA INC.

M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, fait état de la situation relative à la nouvelle construction du centre de transbordement situé à l'entrée du secteur Cap-Seize et à son fonctionnement futur.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Période de questions de 19 h 30 à 19 h 32.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. JUDES LANDRY, il est résolu de lever la séance à 19 h 32.

\_\_\_\_\_  
Allen Cormier, préfet

\_\_\_\_\_  
Sébastien Lévesque  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Allen Cormier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du « Code municipal du Québec ».*

